

BOURSES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

APPEL À INITIATIVE

Dans le cadre du Festival des Solidarités Internationales 2023

Du 22 novembre au 22 février 2024



PRÉSENTATION DE LA FONDATION DE LILLE

Reconnue d'utilité publique par décret du Premier Ministre du 08 août 1997, Fondation abritante par arrêté du Ministère de l'Intérieur du 15 février 2008, la Fondation de Lille est un organisme privé, apolitique et non confessionnel dont le but est de collecter et de gérer des fonds privés (*dons, donations, legs*) ou publics pour mener ou accompagner des actions d'intérêt général à but non lucratif dans la région des Hauts-de-France ;

Fondation multi-causes, elle mène ou accompagne des actions sociales de proximité, d'accès à l'éducation et à la formation, de réinsertion, de solidarité internationale, culturelles et environnementales ;

Première fondation territoriale créée en France - adaptation du modèle anglo-saxon des « *Community Foundations* » - la Fondation de Lille se présente comme un trait d'union entre les donateurs et les bénéficiaires et travaille en lien étroit avec les associations et l'ensemble des acteurs privés et publics du territoire ;

Catalyseur territorial et créateur de liens, la Fondation de Lille est un lieu de neutralité et un tiers de confiance facilitant le dialogue des acteurs, l'ingénierie de projet et la co-gestion de fondations abritées sous son égide.

Plus d'informations sur la Fondation de Lille : www.fondationdelille.org

LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Le Festival des Solidarités Internationales (FSI), initiative nationale, est coordonnée au niveau territorial par la Fondation de Lille et la Ville de Lille depuis 20 ans.

Cet événement a pour objectifs de :

- Présenter aux citoyens les enjeux, engagements et initiatives possibles dans le domaine de la solidarité internationale ;
- Susciter l'envie de s'engager et d'agir pour le développement durable et contre le dérèglement climatique ;
- Mettre en lumière les conséquences directes des actions menées dans les pays du Nord, au sein des pays du Sud ;

L'événement vise à mettre en lumière les **objectifs de développement durable** (ODD), établis par les Etats membres de l'ONU. Ces derniers constituent pour la Fondation de Lille et la Ville de Lille, une feuille de route permettant de répondre aux défis contemporains.

LES BOURSES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans le cadre de la 20^e édition du Festival des Solidarité Internationales, qui se déroulera **du 22 au 26 novembre 2023, sur le thème « Sport et Solidarité Internationale »**, la Fondation de Lille et la Ville souhaitent impulser une dynamique visant à encourager les jeunes résidant à Lille, Lomme ou Hellemmes de 18 à 30 ans **OU** les étudiants inscrits à l'Université de Lille, l'Université Catholique de Lille ou dans une grande école de Lille, à s'engager à l'international en tant qu'ambassadeurs et /ou membres actifs d'une association basée à Lille.

En répondant à l'Appel à Initiative et si ton dossier est sélectionné, tu pourras faire bénéficier ton association d'une bourse de 2.000 €.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- **Susciter** l'envie des jeunes lillois de s'engager et d'agir pour la solidarité internationale à l'étranger ;
- **Valoriser** les engagements et initiatives des jeunes lillois dans le domaine de la solidarité internationale ;
- **Promouvoir** l'interconnaissance et le dialogue des territoires pour une meilleure connaissance des cultures ;
- **Rendre visible** les projets de coopération menés avec les villes partenaires de la Ville de Lille.

L'APPEL À INITIATIVE

À qui s'adresse t-il ?

- ✓ **Tu es âgé de 18 à 30 ans et tu résides à Lille, Lomme ou Hellemmes OU** tu es un étudiant inscrit à l'Université de Lille, à l'Université Catholique de Lille ou dans une grande école de Lille ;
- ✓ **Tu souhaites t'engager dans un projet de solidarité internationale à l'étranger ;**
- ✓ **Tu es engagé(e) dans un organisme d'intérêt général à but non lucratif basé sur Lille, Lomme, Hellemmes** (*association, université, maison de quartier...*).

Sur quels critères ?

- ✓ **Avoir un impact direct sur la solidarité internationale à l'étranger.** Les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France ne sont pas éligibles.
- ✓ **Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec les zones de coopération de la Ville de Lille** (<https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Les-relations-internationales/Nos-villes-partenaires>) sans pour autant exclure les autres zones géographiques ;
- ✓ **Si un projet est collectif, il ne pourra être soumis qu'une seule fois** par un seul porteur de projets représentant le collectif ;
- ✓ **Une attention particulière sera donnée à l'égalité femmes/hommes** concernant les participants et les bénéficiaires du projet ;
- ✓ **Une structure ne pourra candidater que pour un seul projet** par année ;
- ✓ **Respecter les principes de la transition écologique et du développement durable.** Les porteurs de projet seront fortement incités à contribuer au Fonds Solidarité Climat de la Fondation de Lille (www.fondationdelille.org/climat/cest-a-vous/calcul-empreinte-carbone) ;
- ✓ **Les projets proposés devront faire l'objet d'un co-financement.** La bourse ne pourra pas financer 100% du projet ;
- ✓ **Les dépenses liées à l'investissement ne sont pas éligibles** (*achats de matériel*) ;
- ✓ **La bourse sera versée à la structure accompagnatrice ;**
- ✓ **Un bilan technique et financier sera demandé** 6 mois après la fin du projet ;
- ✓ **Tout support de communication dédié au projet devra comporter les logos de la Fondation de Lille et de la Ville de Lille.**

Comment candidater ?

- ➔ Il vous suffit de remplir ce formulaire (*disponible en téléchargement sur le site : www.fondationdelille.org*) et de l'adresser jusqu'au **22 février 2024 à minuit** assorti des pièces obligatoires à joindre au dossier :
 - Par courriel : **[azaida\(at\)fondationdelille.org](mailto:azaida@fondationdelille.org)**
 - Par courrier (*le cachet de la poste faisant foi*) à :
Fondation de Lille 99, rue Saint- Sauveur
BP 667 - 59033 Lille Cedex

RÉPONDS À L'APPEL À INITIATIVE



TON IDENTITÉ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Tél. :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Si vous êtes étudiant ou en formation :

- Quelles études ou formation ? :
- En quelle année ?
- Dans quelle université ? école ?
.....

TON PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nom du projet :

Nom de la structure qui porte le projet :

Lieu de réalisation du projet :

Date de réalisation du projet :

Quelles sont les structures impliquées sur cette action ? Quel est le rôle et l'apport de chacune pour cette action ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coût total du budget (joindre un budget prévisionnel de l'action)

- ▶ hors valorisation en nature€
- ▶ avec valorisation en nature€

Quels sont les co-financeurs (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....

TON LIEN AVEC LA STRUCTURE

Comment as-tu connu la structure ?

.....
.....
.....
.....

Depuis combien de temps es-tu impliqué(e) au sein de la structure ? :

.....
.....
.....
.....

Quel rôle as-tu au sein de la structure (*adhérent, bénévole...*) ?

.....
.....
.....
.....

Qu'est ce qui te motive personnellement dans ce projet de solidarité internationale ? :

.....
.....
.....
.....
.....

L'IDENTITÉ DE TA STRUCTURE

Nom de la Structure :

Statut juridique (*association, Maison de quartier, Centre social, école, université ...*) :

.....

Date de création :

Adresse du siège social :

.....

Objet social :

.....
.....
.....
.....

Personne contact de la structure :

Nom :

Prénom :

Titre :

Courriel :

Tél.:

Site internet :

PIÈCES À JOINDRE

Les pièces te concernant :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

Les pièces concernant la structure :

- Déclaration en Préfecture
- Déclaration au Journal Officiel
- Statuts
- Liste des membres du conseil d'administration
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Compte-rendu du dernier Conseil d'administration
- Dernier rapport d'activités
- Dernier comptes financiers
- Budget prévisionnel 2023

Ne pas oublier : le budget prévisionnel de l'action

Politique de confidentialité des données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (*General Data Protection Regulation*) adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016, et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, la Fondation de Lille tient à vous informer que :

- l'accès à vos données personnelles est limité aux salariés de la Fondation de Lille et du service des Relations internationales de la Ville de Lille qui s'engagent à conserver le strict anonymat des données collectées ;
- vos informations personnelles seront conservées toute la durée nécessaire au bon fonctionnement de l'action menée par la Fondation de Lille et la Ville de Lille . Vous disposez toutefois d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant ;
- la Fondation de Lille se doit en revanche de conserver certaines données personnelles pour les besoins de ses obligations légales. Celles-ci seront alors conservées pour la durée requise par les lois applicables en matière fiscale et comptable.
- Pour toutes demandes d'informations, de rectifications ou de suppression des vos données, écrivez à au responsable de la gestion des données à l'adresse suivante : contact@fondationdelille.org.